

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
DREAL PACA
Unité de l'évaluation environnementale
36 boulevard des Dames
13002 Marseille

Objet : lettre d'engagement

Dossier d'examen au cas par cas projet :

n°. dossier :

016046/KK P

n°. Dépt :

13

Commune :

Martigues

Intitulé du projet :

Martigues

Evitement :

Le projet initial prévoyait une centrale de plus grande envergure (3,6MWc).

Les premiers passages de terrain réalisés dans le cadre de ce pré-diagnostic écologique ont permis de faire ressortir des enjeux écologiques faibles à forts selon les secteurs.

Suite à la transmission de ces éléments, le calepinage de la centrale photovoltaïque a été retravaillé et réduit par afin d'éviter les secteurs présentant les enjeux écologiques les plus sélevés (jugés forts) ainsi que les zones les plus valonnées.

Les zones à enjeux forts ont ainsi été exclus de l'emprise des panneaux. La nouvelle emprise des panneaux ne concerne que des secteurs à enjeu faibles à modéré.

Réduction :

- Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces en programmant le démarrage des travaux hors de la période de nidification des oiseaux, de la période de reproduction des reptiles, amphibiens et mammifères.
- Adapter les emprises en fonction des zones identifiées comme ayant des enjeux significativement plus importants pour les espèces y étant inféodées
- Adapter les éventuels aménagements paysagers ;
- Ne laisser aucun produit toxique ou polluant sur site en dehors des horaires des heures de travaux ;
- Limiter l'éclairage artificiel en phase travaux comme en phase exploitation ;

Fait à

Paris

le,

22/04/2026

Qualité du signataire : Directeur Général
Signature :

Signé par :

BB864B038AFB478...